



## AVIS PUBLIC

2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec)  
G0A 2M0

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ  
par la soussignée, Linda Gauthier,  
directrice générale et greffière-trésorière  
de la susdite municipalité

- **QUE** le conseil de la municipalité des Éboulements sera saisi, lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 à 20 h, de la nature et de l'effet d'une dérogation mineure située au 189, chemin de la Seigneurie, Les Éboulements, sur le lot 5 440 463 du cadastre du Québec.
- **QUE** cette dérogation mineure portant le numéro **DM135-2022** consiste à :
  - a) **Autoriser l'implantation d'une remise en cour avant, face au bâtiment principal, alors que l'article 5.2.1 du règlement de zonage n°117-11 de la municipalité l'interdit;**

Dans le cas où le conseil municipal décidait d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme aux règlements de la municipalité.

### **Procédures d'objections à la dérogation :**

Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections au projet précité en les laissant savoir par écrit, sous forme de lettre ou de courriel, à la direction de la municipalité à l'adresse suivante [lindagauthier@leseboulements.com](mailto:lindagauthier@leseboulements.com) au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Ces dernières seront lues lors de la séance le 4 juillet 2022.

**DONNÉ** aux Éboulements ce 16<sup>e</sup> jour de juin 2022.

LINDA GAUTHIER  
Directrice générale et greffière-trésorière



### 3. Localisation géographique

#### 189, chemin de la Seigneurie, Les Éboulements

